

GRILLE DES FRAIS DE PARTICIPATION (2017)

Localités	Pays	Conditions terrains	Tarif reduit	Coût apres deduction fiscale	Plein tarif	Coût après déduction fiscale	Mois supplém.	Mois supplém.
			1 mois		1 mois		Tarif réduit	Plein tarif
Hanyigba Todji	Togo	Hébergement chez l'habitant Pas d'eau courante pas d'électricité	830 €	282 €	1 130 €	384 €	730 €	995 €
Kouma Konda	Togo	Hébergement. Chez l'habitant. Eau courante et Electricité.	830 €	282 €	1 130 €	384 €	730 €	995 €
Dzogbegan	Togo	Hébergement chez l'habitant ou au monastère. Eau courante et Electricité	830 €	282 €	1 130 €	384 €	730 €	995 €
Kpalimé	Togo	Hébergement dans la villa UA- Eau courante et Electricité.	830 €	282 €	1 130 €	384 €	730 €	995 €
Niou	Burkina	Hebergement. Chez l'habitant . Electricité	830 €	282 €	1 130 €	384 €	730 €	995 €
Ouagadougou	Burkina	Hebergement dans la villa UA -Eau courante et Electricité	830 €	282 €	1 130 €	384 €	730 €	995 €
Sékou	Bénin	Hébergement chez l'habitant -Eau puits et Electricité.	830 €	282 €	1 130 €	384 €	730 €	995 €

Les frais de participation comprennent les repas et l'hébergement, le transfert depuis et vers l'aéroport, les déplacements inhérents à la mission ainsi que le support et le soutien des équipes sur place.

En tant qu'association à but non lucratif d'intérêt général, Urgence Afrique est autorisée à émettre des reçus fiscaux permettant de déduire de vos impôts ainsi que de ceux de vos donateurs 66% de la totalité de cette somme (articles 200 et 238bis du CGI)

Les frais de transport jusqu'au point de rendez vous de la mission sont à la charge du volontaire mais peuvent aussi faire l'objet d'un reçu fiscal dans les mêmes conditions.

